



## Pacte pour le vélo à Montrouge

En tant que candidat à l'élection municipale de Montrouge, je m'engage si je suis élu à :

Proposition N°		Oui	Non
	1 - Adopter un plan vélo		
1	- Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal	<input checked="" type="checkbox"/>	
2	- Mettre en place un comité vélo régulier avec compte-rendus publics	<input checked="" type="checkbox"/>	
	2 - Des aménagements pour toutes et tous et pour tout		
3	- Aménager des infrastructures pour toutes et tous et pour tout <i>Ex : aménagements larges pour vélo cargo et les vélos pour personnes en situation de handicap, ...</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	aux endroits où les dimensions de voirie le permettent
4	- Créer des aménagements cyclables continus et respectés par les autres usagers <i>Ex : piste cyclable sur trottoirs en dernier recours uniquement, continuité des pistes cyclables y compris durant les chantiers</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	3 - Un plan de déplacement à l'échelle de la commune		
5	- Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation <i>Ex : avenue Aristide Briand, avenue Pierre Brossolette, rue Gabriel Péri, avenue Marx Dormoy, ...</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	
6	- Mettre en place des itinéraires cyclables <i>Ex: itinéraires cyclables vers la station de métro Mairie de Montrouge depuis différents points de la ville.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Proposition N°		Oui	Non
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines</li> </ul> <p><i>Ex : Continuité cyclable sur l'avenue de la République entre Paris et Montrouge</i></p>		
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes</li> </ul> <p><i>Ex : alterner les sens de circulation sur rue Maurice Arnoux, ...</i></p>		
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontres là où le trafic est très limité</li> </ul> <p><i>Ex : quartier des écrivains en zone apaisée,</i></p>		
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des zones à très faible circulation, par exemple quartier des écrivains, certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.</li> </ul>		
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraliser les double-sens cyclables <small>dans le cadre de la création de zone 30km/h (cf . proposition 9 ci-dessus)</small></li> </ul>		
12	Généraliser les cédez-le-passage cycliste aux feux		
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.</li> </ul>		
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre payant le stationnement en surface pour les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.</li> </ul> <p><small>pas de stationnement payant mais verbalisation active des engins stationnant sur trottoirs ou gênant pour le passage des piétons</small></p>		
	<b>3 - Renforcer les mobilités partagées</b>		
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître le nombre de stations Velib à Montrouge</li> </ul>		

Proposition N°		Oui	Non
16	- Etendre le système d'autopartage Mobilib au territoire Vallée Sud Mobilib est un système d'autopartage "en boucle" (c'est à dire avec l'obligation de retourner le véhicule à l'endroit où il a été pris) qui ne peut suffire à satisfaire le besoin de mobilité. Il doit être complété par d'autres offres et s'étendre sur le territoire de la Métropole du Grand Paris et pas seulement sur VSGP	<input checked="" type="checkbox"/>	
	4 - Promouvoir une culture vélo		
17	- Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, des établissements publics ou scolaires ou des stations de métros.	<input checked="" type="checkbox"/>	
18	- Installer des véloboxes fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.	<input checked="" type="checkbox"/>	
19	- S'assurer de la présence de stationnement vélo en nombre suffisant dans les futures stations de métros et autres grands équipements.	<input checked="" type="checkbox"/>	
20	- Envisager des solutions de stationnement vélos couplées aux abonnements mensuels dans les parkings souterrains de la ville	<input checked="" type="checkbox"/>	
21	- Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	<input checked="" type="checkbox"/>	
22	- Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social. Le Plan Local d'Urbanisme est maintenant Intercommunal. Il faudra y inscrire en accord avec les autres villes de VSGP cette obligation. Une étude préalable des besoins des copropriétés déterminera si un système de subventions est viable ou pas)	<input checked="" type="checkbox"/>	
23	- Créer une piste cyclable d'apprentissage ouverte à tous pour permettre l'apprentissage du vélo	<input checked="" type="checkbox"/>	
24	- Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>	
25	- Développer des services associés aux mobilités actives <i>Ex: soutien à l'installation de vélociste, événements ponctuels de piétonisation partielle, ...</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	
26	- Disposer d'une flotte de vélos divers (notamment vélo cargos) à la		<input checked="" type="checkbox"/>

Inciter à ce que cette possibilité soit disponible dans l'offre commerciale des boutiques de vente / location/réparations de vélos présentes sur la ville

Proposition N°		Oui	Non
	location courte ou plus longue.		
27	- Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts)		
28	- Accompagner les ménages dans l'achat et l'équipement, en matière de vélo ou de vélo à assistance électrique.		offre combinée à celle de l'État pour les ménages non imposables
29	- Sensibiliser les agents municipaux et notamment la police municipale aux réglementations spécifiques aux cyclistes, ainsi qu'au vol de vélo (notamment sur le marquage Bicycode), etc.		
30	Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux.		
5 - Promouvoir une logistique urbaine durable et responsable			
31	Encourager l'approvisionnement des commerces et équipements de la ville de Montrouge par la mise en place d'une politique volontariste et incitative en matière de logistique urbaine à vélo		

Fait à  
Le 06/02/2020

Signature :

*Joachim Timoteo*

*#Montrouge  
Mérite Mieux*